



Paris, le 8 décembre 2011

« Logement d'abord » : mythe ou réalité ?

A un an de la fin du Chantier national prioritaire 2008-2012 pour les personnes sans-abri et mal logées, les assises nationales du logement du 9 décembre à Paris, sont l'occasion pour les associations de tirer un premier bilan de ce chantier, lancé par le Premier ministre, autour du mot d'ordre « *plus personne ne doit être contraint de vivre dans la rue* ». Les associations unies tiennent à rappeler que, même si elles soutiennent les principes de la « Refondation » du secteur de l'hébergement, elles sont en profond désaccord avec les modalités de sa mise en œuvre par l'Etat. Elles dénoncent également une absence de prise en compte de la précarisation croissante des ménages et la faiblesse de la réponse publique face à la progression du mal-logement.

Le contexte de crise sociale majeure que nous connaissons devrait pourtant suffire à rappeler aux pouvoirs publics, et en premier lieu à l'Etat, leurs responsabilités : record du nombre de chômeurs (plus de 4 millions), record du nombre de bénéficiaires du RSA (plus de deux millions de foyers), record du surendettement des ménages (+8% de dossiers déposés en 2011), recrudescence des impayés de loyer et des expulsions locatives (près de 110 000 résiliations de baux pour impayés en 2010)... Faut-il aussi rappeler que plus de 27 000 ménages reconnus prioritaires au titre de la loi Dalo n'ont à ce jour reçu aucune proposition de logement ?

Alors que l'on est en droit d'attendre une intervention forte de l'Etat et le déploiement de mesures et moyens ambitieux pour protéger les plus fragiles, on assiste à des coupes budgétaires sans précédent, touchant de plein fouet les personnes en situation de précarité. Sur le front du logement, cela se traduit par le plafonnement à 1% de la revalorisation des aides personnelles au logement (et non plus en fonction de l'Indice de Référence des Loyers, comme c'était le cas depuis 2007), alors même que les loyers ne cessent de flamber au fil des années. Cela se traduit aussi par la fragilisation des outils de production du logement à loyer accessible avec une nouvelle amputation des subventions pour la construction de logements sociaux et une nouvelle baisse du budget de l'ANAH (moins 18 % en 2012, puis moins 18% en 2013, sans savoir ce qu'il en sera en 2014 !). Sans compter les difficultés rencontrées par les Départements pour financer les Fonds de Solidarité Logement.

Sans une offre suffisante de logements à bas loyers, comment imaginer mettre en œuvre une véritable politique du « logement d'abord » ? Sans une politique orientée vers la demande sociale, sans prévention des exclusions par le logement et sans un investissement important dans l'accompagnement des personnes éloignées du logement, cette stratégie risque fort de faire figure de slogan plutôt que de réforme ambitieuse.

Contacts presse :

FNARS : Renelde Berlémond (01 48 01 82 14)

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso (01 55 56 37 45 - 06 23 25 93 79)

Secours Catholique : Catherine Coutansais (01 45 49 73 40) Djamila Aribi (01 45 49 75 24)